

SÉANCE DU 26 JUIN 2017

Présents : ROUGEOT Pierre-Jean - FIS Catherine - BARON Olivier - GHORRA Nicolas - DELAVault Yannick - BOYER Coralie - GILLOTEAU Évelyne - LABONNE Serge - MULLER Véronique

Absents représentés : RAMEYE Joëlle (procuration à GHORRA) BOYER Stéphan (procuration à GILLOTEAU) ROCHETEAU Françoise (procuration à ROUGEOT)

Absents excusés : ORCIERE Marc - PÉTER Sophie - SÉGALAS Yvan.

Secrétaire de séance : BOYER Coralie.

TRAVAUX VESTIAIRES

Monsieur le Maire indique que les offres ont été reçues et que Monsieur ROUQUETTE, architecte du projet est en train de les étudier. A suivre.

TRAVAUX VOIRIE 2017

Monsieur le Maire présente les offres reçues :

enrobé	Brault	TPSO	EIFPAGE
Parking	8 670.00€	11 521.00€	10962.54
accés	2 810.00€	4 430.00€	3 851.71

Monsieur le maire propose de retenir l'offre de BRAULT. Cm adopte à l'unanimité.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Transfert compétences eau et assainissement : Monsieur le Maire présente la délibération du conseil communautaire votant le transfert de compétence à compter du 1^{er} janvier 2018. Monsieur le Maire rappelle les dispositions de la loi imposant le transfert de ces compétences. Débat. Conseil adopte le transfert de compétence au 1^{er} janvier 2018 à l'unanimité.

ASSOCIATIONS

APEA : 400€, age et partage : 400€, culture et joie : 400€, pietchous : 400€+400 € (aide exceptionnelle achat matériel), club taurin 2500€. CM adopte à l'unanimité ces subventions.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Intégration des voies et réseaux du lotissement cap castel : CM adopte l'intégration des voies et réseaux dans le DP communal.
- 2) Ecole : Monsieur le maire indique que lors du précédent conseil d'école la problématique de la chaleur dans les salles de classe a été évoquée. Il indique que plusieurs solutions sont à l'étude pour essayer d'améliorer les choses. A suivre. Rythmes scolaires : Monsieur le maire indique avoir eu au téléphone la directrice de l'école pour évoquer ce problème. Il lui semble que les enseignants sont les plus à même de prendre la meilleure décision dans l'intérêt des enfants, il indique au conseil municipal qu'il soutiendra la position des enseignants. A suivre.
- 3) Terrain communal lotissement pre verdier : Monsieur le Maire rappelle que plusieurs réunions avec les riverains ont eu lieu, il présente l'offre de rachat de 2 propriétaires au prix de 20€/m². Débat CM adopte à l'unanimité.